

SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

BO n°17 du 23 avril 2015

Public : élèves des écoles élémentaires, collèges, lycées publics et privés, enfants instruits dans les familles et privés hors contrat.

Entre en vigueur en septembre 2016.

Ce décret est issu de la Loi du 8 juillet 2013 d'Orientation et de Programmation pour la Refondation de l'École de la République.

Article 1 : Le Socle Commun est composé de 5 domaines de formation.

1. Les langages pour penser et communiquer : apprentissage de la langue française, des langues étrangères, régionales, des langages scientifiques, des langages informatiques et des médias, ainsi que des langages des arts et du corps.

2. Les méthodes et outils pour apprendre : moyens d'accès à l'information et la documentation, outils numériques, conduites de projets individuels et collectifs ainsi que l'organisation des apprentissages.

3. La formation de la personne et du citoyen : apprendre la vie en société, l'action collective, la citoyenneté par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles.

4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques : approche scientifique et technique de la Terre et de l'Univers. Développe la curiosité, le sens de l'observation, la capacité à résoudre des problèmes.

5. Les représentations du monde et l'activité humaine : compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, interprétation de leurs productions culturelles et connaissance du monde social contemporain.

Chaque domaine comprend des objectifs de connaissances et de compétences (en annexe). Toutes les disciplines et démarches éducatives contribuent à chacun des domaines.

Les acquis des élèves dans chaque domaine sont évalués sur la base des connaissances et compétences attendues en fin de cycles 2, 3 et 4 (cf. programmes).

Dans le domaine 1, cette évaluation distingue 4 composantes qui ne se compensent pas. Les domaines ne se compensent pas non plus entre eux.

En fin de cycle 4, le diplôme national du brevet atteste la maîtrise du socle commun.

ANNEXE :

La scolarité obligatoire poursuit un double objectif de formation et de socialisation. Elle donne une culture commune fondée sur les connaissances et compétences indispensables qui leur permettront de d'épanouir personnellement, de développer leur sociabilité, de réussir la suite de leur parcours de formation, de s'insérer dans la société, de participer à son évolution comme citoyens. Le socle doit devenir une référence centrale pour le travail des enseignants et des acteurs du système éducatif.

Le socle commun doit être équilibré dans ses contenus et ses démarches :

- Il ouvre à la connaissance, forme le jugement et l'esprit critique.
- Il fournit une éducation générale fondée sur des valeurs permettant de vivre dans une société tolérante, de liberté.
- Il favorise un développement de la personne en interaction avec le monde qui l'entoure.
- Il développe les capacités de compréhension et de création, d'imagination et d'action.
- Il accompagne et favorise le développement physique, cognitif et sensible des élèves en respectant leur intégrité.
- Il donne aux élèves les moyens de s'engager dans les activités scolaires, d'agir, d'échanger avec autrui, de conquérir leur autonomie et d'exercer progressivement leur liberté et leur statut de citoyen responsable.

L'élève apprend à réfléchir, mobiliser ses connaissances, choisir des démarches et procédures adaptées pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche complexe ou un projet en particulier dans une situation nouvelle. Les enseignants définissent les modalités les plus pertinentes pour parvenir à ces objectifs en suscitant l'intérêt des élèves et centrent leurs activités et les pratiques des enfants sur de véritables enjeux intellectuels, riches de sens et de progrès.

Le socle commun identifie les connaissances, et compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.

Une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexe ou inédite. Compétences et connaissances ne sont pas en opposition. Leur acquisition suppose de prendre en compte dans le processus d'apprentissage, les vécus et représentations des élèves, pour les mettre en perspective, enrichir et faire évoluer leur représentation du monde.

Il s'agit de contribuer au succès d'une école de la réussite pour tous, qui refuse exclusions et discriminations permettant à chacun de développer tout son potentiel par la meilleure éducation possible.

Des stratégies d'accompagnement sont à mettre en œuvre dans le cadre de la classe ou des groupes à effectifs réduits.

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

Ce domaine permet l'accès à d'autres savoirs et une culture rendant possible l'exercice de l'esprit critique. Il implique la maîtrise de codes, de règles, de systèmes de signes et de représentations. Il met en jeu des connaissances et compétences qui sont sollicitées comme outils de pensée, de communication, d'expression et de travail.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun :

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit.
- Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère, une langue régionale.
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques.
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

Ce domaine a pour objectif de permettre à tous les élèves d'apprendre seuls, collectivement, en classe ou non, afin de réussir ses études et se former tout au long de la vie. Les méthodes et outils pour apprendre doivent faire l'objet d'un apprentissage explicite en situation dans tous les enseignements et espaces de vie (résoudre un problème, rédiger un texte, prendre des notes, apprendre une leçon, rédiger un devoir...) avec les bibliothèques, technologies numériques...

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun :

- Organisation du travail personnel.
- Coopération et réalisation de projets.
- Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information.
- Outils numériques pour échanger et communiquer.

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

Démarche de co-éducation ne se substituant pas aux familles mais transmission des valeurs fondamentales et des principes inscrits dans la constitution de notre pays. Elle permet à l'élève de juger par lui-même en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Aptitude à vivre de façon autonome, améliorer la vie commune et engagement citoyen. Apprentissages et expériences des principes pour la liberté de tous, la liberté de conscience et d'expression, tolérance, égalité hommes-femmes, refus des discriminations, capacité à juger, agir par soi-même. Connaissance, compréhension du sens du droit, de la loi, des règles de vie collective, démocratique, intérêt général. Connaissance, compréhension, mise en pratique de la laïcité, civisme, implication dans la vie sociale, liberté de conscience.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun :

- Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres.
- La règle et le droit.
- Réflexion et discernement.
- Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative.

Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques

Ce domaine donne à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique afin de découvrir la nature et ses phénomènes, et les techniques développées par l'homme. Curiosité à développer, observation, manipulation, expérimentation en utilisant

langage et démarches. Connaissance du fonctionnement de certains objets et conception. L'élève se familiarise avec les évolutions de la science et la technologie...

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun :

- Démarches scientifiques.
- Conception, création, réalisation.
- Responsabilités individuelles et collectives.

Domaine 5 : les représentations du monde et de l'activité humaine

Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique. Caractéristiques des organisations et du fonctionnement des sociétés. Découvertes scientifiques et techniques, diverses cultures, art... Développer les capacités d'imagination, de conception, d'action, formation du jugement, sensibilité esthétique, réflexion sur soi, altérité, citoyenneté.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun :

- L'espace et le temps.
- Organisation et représentation du monde.
- Invention, élaboration, production.